



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 1 ^{er} octobre 2023	Heure de départ 18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp : 25 °C)	Vent 10 km/h (Nord)		
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification 1 SC	Inscriptions totales 95/101	
Total des paris mutuels	\$534,886			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Hughes, Larry (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Un retrait hâtif a été effectué par les juges (lésion) du cheval, "JITTERS BETTOR", de la Course 10.

Courses :

Clarke Steacy a été autorisé à se retirer de trois courses.

Stephane Brosseau, Robert Shepherd, Marie-Claude Auger et Pascal Berube ont été autorisés à se retirer chacun de sa course respective.

Stepane Brosseau et Guy Gagnon ont été autorisés à se retirer chacun de deux courses.

1. Le #7, "MOLLY MOOSE", (Jason Gilchrist), a subi un bris d'équipement (support d'entrave frontal) et a remporté la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
2. Le #3, "ALLSTAR BALLERINA", (Ryan Guy), a dévié vers l'intérieur et a provoqué une obstruction au #8, "LORY MARCHANDISE", (Melanie Plourde), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
Aucun placement n'est requis puisque le #3 est arrivé derrière le #8.
Aucune sanction n'est requise pour M. Guy puisque le cheval éprouvait manifestement des problèmes de direction, ce que l'entraîneur corrigera avant le prochain départ.
Rien d'autre à signaler.
- Une interruption de courant a affecté la caméra de la tour de fond, qui est demeurée indisponible pour le reste du programme, et une partie de l'équipement du dernier droit.
L'éclairage du paddock était suffisant pour permettre la poursuite de la course.
3. Le #3, "YS CHEDDAR WHEEL", (Ryan Guy), a subi un bris d'équipement (support d'entrave) après le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille.
Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Le cheval, "DE CHAIRMAN", a été retiré à la dernière minute (boiterie) par le vétérinaire de la CAJO, Dr M. Rocheleau.
On a opéré un remboursement totalisant \$ 26.
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

11. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune